

Règlement challenge ASA PM 2022

Les classements seront mis à jour régulièrement et disponibles sur notre site internet : www.asapm.fr . Il vous appartient de **contrôler** que vos classements soient bien à jour.

Après le 15 décembre, plus aucunes réclamations ne seront acceptées. Les résultats des épreuves qui se dérouleront après le dernier week-end de novembre compteront pour 2023.

DOTATIONS

Chaque licencié présent se verra remettre un lot et les 10 premiers de chaque discipline seront récompensés.

3 trophées spéciaux seront attribués sur décision des membres du bureau de l'ASA:

- Trophée junior, attribué à un jeune de de 25 ans
- Trophée Jean-Marie SIMONIN sera attribué sur décision du bureau
- Trophée Yves BRAND, attribué à un bénévole de l'association

Le trophée Roger Copet a été définitivement attribué à Damien KOSK à l'issu de la remise des prix 2020/2021 puisqu'il l'a remporté 3 fois de suite

Les cas litigieux pour les épreuves seront traités par le Comité directeur de l'ASA PM qui seul aura voix de décision.

CALCUL DES POINTS

Le jour d'une épreuve organisée par l'ASA PM, seul les points marqués sur cette épreuve pourront être comptabilisés. Toutes autres épreuves dans la même discipline ne seront pas comptabilisées. Nous comptons sur nos licenciés pour faire vivre nos épreuves.

Les points seront attribués en fonction du classement final de chaque épreuve.

Le total des points sera multiplié par un coefficient variant en fonction de la nature de l'épreuve :

- Epreuve régionale x1
- Epreuve nationale x1.25
- Epreuve ASA PM Championnat de France Internationale x1.5

SEUL LES 8 MEILLEURS RESULTATS SERONT COMPTABILISES POUR ETABLIR LE CLASSEMENT FINAL.

Ce challenge est ouvert à tous les membres licenciés répondant aux conditions suivantes :

- Avoir réglé sa cotisation 2022 (45€), 1 seul cotisation par couple
- Apposer sur son véhicule ou celui de son pilote le sticker de l'ASA PM, il doit être visible.

Pour prétendre à quelconque dotation lors de la remise des prix, veuillez envoyer les éléments suivants par mail à asapm25@wanadoo.fr:

- Une photo de son véhicule de compétition ou de celui de son pilote habituel;
- Une photo portrait;
- Ajouter son nom, prénom, adresse, la discipline pratiquée, le groupe et la classe du véhicule.

Ces éléments nous permettrons, d'une part de mieux connaître nos licenciés et d'une autre part, animer le site internet, participer à la réalisation de divers supports de communication (dossier de sponsoring, revue de presse, diaporama de remise des prix...). N'oubliez pas d'indiquer les crédits photos si nécessaire.

COMPTABILISATION DE VOS RESULTATS

Pour marquer des points dans nos challenges, il faudra :

- Remplir le fiche résultat disponible sur notre site internet après chaque course, y compris celle de l'ASA PM ;
- Envoyer cette fiche par mail ou par courrier au responsable correspondant à votre discipline :

Thierry MONNIN
16 Rue Quélet
25190 MONTECHEROUX
classement.asapm@gmail.com

- Rallye asphalte et terre
- Course de côte
- Slalom

ASA Pays de Montbéliard Boite postale 65284 25205 MONTBELIARD Cedex asapm25@wanadoo.fr

- Circuit
- Fol Car et Sprint Car
- Auto-Cross et Rallye-Cross
- Karting

ATTENTION, MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES SUIVANTES :

L'envoi doit se faire dans <u>un délai de 1 mois</u> après l'épreuve accompagné du classement définitif de l'épreuve et de la liste des partants si possible.

De 1 à 2 mois, les 5 points bonus de participations sont supprimés.

+ de 2 mois, les points seront divisés par 2.

Aucune exception ne sera faite.

Rallye / Course de côte / Slalom (les points sont divisés par 2 si – de 5 partants dans le groupe et la classe) – S'il vous est impossible de fournir la liste des partants, les points seront calculés sur le nombre de classés dans le groupe et la classe :

1 ^{er}	25 pts	10 ^{ème}	16 pts	19 ^{ème}	7 pts
2 ^{ème}	24 pts	11 ^{ème}	15 pts	20 ^{ème}	6 pts
3 ^{ème}	23 pts	12 ^{ème}	14 pts	21 ^{ème}	5 pts
4 ^{ème}	22 pts	13 ^{ème}	13 pts	22 ^{ème}	4 pts
5 ^{ème}	21 pts	14 ^{ème}	12 pts	23 ^{ème}	3 pts
6 ^{ème}	20 pts	15 ^{ème}	11 pts	24 ^{ème}	2 pts
7 ^{ème}	19 pts	16 ^{ème}	10 pts	25 ^{ème}	1 pts
8 ^{ème}	18 pts	17 ^{ème}	9 pts		
9 ^{ème}	17 pts	18 ^{ème}	8 pts		

Sprint Car / Rallye Cross / Auto Cross / Fol Car / Circuit asphalte / Karting

Clt	Points	Clt	Points
1	45	SI FINAL B	
2	40	16	15
3	35	17	14
4	30	18	13
5	26	19	12
6	25	20	11
7	24	21	10
8	23	22	9
9	22	23	8
10	21	24	7
11	20	25	6
12	19	26	5
13	18	27	4
14	17	28	3
15	16	29	2
		30	1

Pour chaque discipline, 5 points de participation seront attribués.

REMISE DES PRIX

Elle se déroulera courant janvier 2023, la date sera communiquée en temps voulu. Tous les concurrents devront obligatoirement être présents. Les concurrents absents sans excuses valables ne pourront prétendre à une quelconque dotation.